

L'échangeur

La lettre de l'Association du Camp de César

N° 6. Décembre 2008

Conseil général : comptages... et comptes

Nous n'aurons plus trop à attendre. Dans un très proche avenir, le Conseil général se prononcera sur la procédure de réalisation de la rocade sud. Soit il renonce à la lancer avec sagesse, le Grenelle de l'environnement et la crise économique devraient peser dans cette décision, soit il décide de mettre ce projet à exécution et l'association du Camp de César utilisera tous les moyens à sa disposition pour faire échouer ce projet. Pendant ce temps, l'information du public, notamment au sud d'Angers, au nord de Sainte Gemmes et des Ponts-de-Cé continue à faire son chemin. L'association sort son sixième numéro de l'Echangeur : la lettre a contribué à ouvrir bien des yeux dans le secteur concerné. Aux dernières Gemmoiseries, le 12 octobre, le stand Rocade Sud n'a pas désempilé, ses vues aériennes simulant la saignée de la rocade ont impressionné. La Sauvegarde de l'Anjou rappelle que la commission nationale du débat public, saisie à son initiative, a recommandé au Conseil général certaines modalités de concertation préalable. Cette dernière *"aura pour but d'assurer l'information et l'expression de la population, notamment à l'occasion de réunions publiques. Elle portera sur les objectifs assignés au projet et sur le bilan dressé à l'issue des études de trafic effectuées six mois après la mise en service du contournement Nord d'Angers. Elle portera également sur les conséquences et enjeux environnementaux (notamment sur le développement des transports en commun) et économiques pour l'aménagement du territoire concerné"*. Questions études, le Conseil général procède depuis mi-novembre à des comptages trafics et mesures, tant au niveau sonore que de la qualité de l'air sur le secteur qui serait affecté par la réalisation de la rocade sud. Il s'agit d'établir un état des lieux du territoire et des déplacements, 6 mois après la mise en route du contournement nord d'Angers...et pendant une période de perturbation de la circulation due à l'impact des travaux du tramway ! Le Conseil général fait des comptages. Il fait aussi ses comptes. Il doit lui aussi faire face à la crise financière. « Dix millions de recettes en moins par rapport aux prévisions. Il nous faut donc faire dix millions d'économies... ». Christophe Béchu, président du Conseil général, a tiré les premières conséquences de la crise financière. L'assemblée départementale a décidé de tirer un trait sur 10 millions de crédit programmés pour la fin 2008. Cette somme correspond au manque à gagner sur les droits de mutation, une taxe d'enregistrement exigée par l'administration fiscale lorsqu'un bien immobilier change de mains. Elle a ensuite augmenté les impôts de 8,5% pour 2009 pour répondre aux besoins sociaux croissants. A l'heure de la fragilisation des finances publiques, du développement durable et du début de l'après-pétrole, que reste-il de la pertinence du projet de rocade sud ? Réponse bientôt.

Alain Ratour

Président de l'association du Camp de César

Site : www.campdecesar.org et www.gemmoiseries.org

E-mail : a.ratour@unimedia.fr Tel : 06 73 23 54 61

Courrier de (certains) lecteurs...

Chaque distribution de L'Echangeur nous vaut ses retours encourageants de sympathisants, de personnes qui découvrent le « problème » de la rocade sud et de nouvelles adhésions. Quant aux échos critiques (rares : un pour chacun des deux derniers numéros de L'Echangeur), pas facile de répondre car leurs auteurs sont restés anonymes. Les adhérents et sympathisants du Camp de César sont accusés pêle-mêle de démagogie, d'égoïsme, d'avoir une conception douteuse de la démocratie, de ne pas être constructifs (au sens sûrement d'être opposés à la construction de la rocade sud !!). Quant aux arguments... les voici, assortis de la réponse de L'Echangeur.



Avant de défendre vos propres intérêts avez-vous pensé une seconde aux riverains des boulevards actuels qui subissent journallement le flot de milliers de véhicules ?

Réponse : le volume du trafic (7 000 véhicules par jour) n'est pas plus élevé que celui d'autres axes de la ville (rue de Létanduère, bd Foch). Les nuisances sont principalement dues aux vitesses pratiquées et aux nombreux carrefours à feux. La fluidité de la circulation nécessiterait le remplacement des feux par des petits giratoires. La dérivation des poids lourds a bien amélioré la situation, de l'avis de riverains rencontrés par le Camp de César sur son stand des Gemmoiseries.

La France : seulement 0,5 % de la pollution de la planète ?

Réponse : partons de ce principe et faisons tous la vidange de notre voiture en douce dans un petit chemin de forêt. Après tout, des voitures, il y en a 37 millions en France, une de plus ou de moins à polluer... Est-ce une raison de ne rien faire sous le prétexte que l'on est un petit pollueur ? Pourquoi ne pas donner l'exemple aux pays qui n'ont pas encore pris conscience de réduire les émissions de gaz à effet de serre ? Dire l'urgence, c'est bien, agir en conséquence, même au niveau local de l'agglomération d'Angers, c'est mieux.

Les constructeurs travaillent à développer d'autres sources d'énergie non polluantes. Il faudra néanmoins des infrastructures routières... des rocades dont la construction fournit du travail aux travaux publics.

Réponse : les chantiers de routes nouvelles ou à aménager ne manquent pas, pas besoin de rocade sud. Le plan routier 2006-2020 du Conseil général a prévu d'injecter 500 millions d'euros. Il répond à une vision globale d'aménagement du territoire. Pas le projet de rocade sud qui n'est qu'un déplacement de trafic.

Quand l'industrie automobile fermera ses portes, il y aura des millions de jeunes qui deviendront chômeurs.

Réponse : ce qui revient à dire que les automobilistes angevins renonceraient à acheter une nouvelle voiture, faute d'une belle rocade sud (toute neuve elle aussi) pour la faire rouler dessus....Roulons, roulons jour et nuit pour endiguer le chômage ! L'avenir du secteur automobile en France dépasse largement la question de la rocade. Il s'agit d'un marché de renouvellement et les voitures achetées dans les marchés non encore saturés roulent... en Europe de l'Est et dans les pays émergents.

La poursuite de notre combat contre la rocade sud a un coût.

Pour être plus forts, soyons encore plus nombreux

Si vous n'êtes pas adhérent et que vous souhaitez le devenir, faites-nous retour de ce bulletin d'adhésion dûment complété.

Association du Camp de César

Chez Alain RATOUR Route de la Roche , 49130 SAINTE GEMMES-SUR-LOIRE Tel : 06 73 23 54 61

Nom / Prénom.....

Adresse.....

.....

Tel :E-Mail :

Souhaite (ré)adhérer à l'Association du Camp de César

Je joins le montant de ma cotisation pour l'année 2009 : 12 € par adhérent; 24 € pour un couple.

Cotisation de soutien à partir de 15 € par adhérent

Angers, un bilan carbone médiocre



Le physicien et **docteur en sciences climatologiques** Frédéric Chomé (1)

a réalisé le bilan carbone de la ville et de l'agglomération d'Angers à la demande des élus. Un bilan carbone est une méthode pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre d'une activité. Sur ce plan là, Angers doit faire beaucoup mieux. Son bilan carbone est médiocre, égal à 32 tonnes équivalents CO2 par habitant contre 19 à Paris. Sur quoi agir en priorité pour réduire les émissions de gaz à effets de serre sur Angers ? « *D'abord en jouant sur l'habitat et les modes de chauffage : 50 % des résultats doivent venir de là... Mais l'agglomération d'Angers est aussi très impactée par les transports (35 %). Angers est un nœud autoroutier. Il va falloir mieux valoriser les modes de transports durables. Par exemple, en programmant très vite la 2^{ème} ligne de tram. Mais ça ne pourra pas suffire : si l'on refuse toute contrainte, le règne de la voiture continuera à être prospère* »... (Cité dans Ouest-France, 26 septembre 2008)

(1) Frédéric Chomé est analyste en stratégie financière chez Electrabel et consultant en développement soutenable et politique énergétique. Il est titulaire d'une thèse de Doctorat en Sciences, spécialisation météorologique (U.L.B. et I.R.M - 2001) et d'un troisième cycle en administration des affaires délivré par la Solvay Business School (2002). Il est également cofondateur de Cogenco S.A., qui produit des systèmes de cogénération à l'huile végétale, coordinateur d'Asbl Négawatt et fondateur d'Energy Watchers, des associations qui accompagnent les citoyens et entreprises dans leurs démarches de réduction de consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre.

Actualités.... automobiles

L'auto n'a plus le monopole des trajets.

2007 marque peut-être un tournant dans le comportement des automobilistes français. Jusqu'ici, nous constatons une baisse continue, lente mais régulière, des kilomètres des petits rouleurs sur véhicule essence (autour de 10 000 km par an) : encore - 2,5 % cette année. Désormais, le phénomène s'amorce chez les moyens rouleurs sur véhicule diesel (autour de 17 000 km). Leurs parcours, souvent incompressibles parce que nécessaires, s'abaissent aussi, même si c'est de peu (- 1 %).... En 2007, le budget de l'automobiliste essence avec la Clio III s'élève à 5 345 €, en baisse de 0,3 % par rapport à 2006. Ce repli est dû principalement à la baisse du kilométrage annuel de 2,5 % à 9 535 km. Chaque kilomètre revient à 0,561 € (+ 2,4 %).

Les Français prêts à moins utiliser leur voiture.

C'est du « jamais vu » pour l'UFIP (Union française des industries pétrolières) : la chute de la consommation des carburants atteint des records en France depuis mars. En octobre, la baisse était « de l'ordre de 3 % », souligne l'UFIP qui ajoute qu'il y a manifestement plusieurs facteurs : le prix très élevé des carburants, la généralisation des radars qui ont amené les conducteurs à lever le pied et les moteurs moins gourmands des nouveaux modèles. Mais il y a autre chose : les Français diminuent leurs déplacements. Le développement durable pénètre peu à peu les consciences et ferait évoluer les comportements. Selon un sondage Macif sur la mobilité, réalisé par Opinion Way (1), 59 % des Français se déclarent prêts à utiliser régulièrement un mode de déplacement alternatif à leur voiture qui reste, dans une grande majorité des cas, leur principal moyen de déplacement. Considérée comme un enjeu prioritaire par les Français, la protection de l'environnement constitue aujourd'hui une réelle motivation pour changer leur rapport à l'automobile

www.macif.fr (voir « Espace presse »)

Bruno Letellier, directeur du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Maine-et-Loire

« Aujourd'hui, on a deux priorités. D'abord sauvegarder l'espace pour éviter l'étalement urbain. Ensuite, diminuer les déplacements à cause du coût de l'énergie et de l'émission des gaz à effet de serre » (extrait de « On ne construira plus jamais la ville comme avant », Ouest France, 31 octobre)

Sur le front des rocades

Rocade Nord de Grenoble : lancement d'une pétition... et ticket rouge.

Le projet de rocade autoroutière nord de Grenoble a été relancé en 2000 dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains. Son coût annoncé de 300 millions d'euros est passé à plus de 700 millions en 2004, à l'issue d'études plus précises.... Le Conseil général lance aujourd'hui la phase réglementaire de "concertation préalable". Les nouvelles études démontrent que des scénarios sans rocade nord seraient plus efficaces pour diminuer les embouteillages, que l'ouverture de la rocade nord ne ferait qu'aggraver la pollution de l'air et que le coût annoncé du nouveau projet, 580 millions d'euros, paraît largement sous-estimé. Or la crise économique va réduire les moyens financiers des collectivités publiques. Si la rocade nord est décidée, des projets de transport en commun seront retardés, voire abandonnés. D'autre part, l'ouverture de la rocade nord, en stimulant le trafic routier, aggraverait les émissions des gaz à effet de serre... Des projets alternatifs permettant une maîtrise du nombre des déplacements et un transfert significatif des déplacements en voiture vers les transports en commun et les modes doux existent. Pourquoi le Conseil général refuse-t-il de les étudier, alors même que la loi Grenelle I impose que *"les procédures de décision seront révisées pour privilégier les solutions respectueuses de l'environnement, en apportant la preuve qu'une décision alternative plus favorable à l'environnement est impossible à un coût raisonnable"* ?

Indymedia Grenoble 22 novembre 2008



Un investissement pompidolien qui revient à adapter la ville aux automobiles ». La rocade nord, de Grenoble pour Jean Sivardière, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT), est définitivement « irrationnelle, anachronique ». Mais encore imposée de façon « non-démocratique » : André Vallini, le président du Conseil général, maître d'ouvrage du projet, concentre les critiques des opposants au contournement autoroutier de l'agglomération grenobloise. La FNAUT lui a même décerné, hier son "Ticket rouge", un "prix" qui "récompense" les décisions les moins « judicieuses » des élus en matière d'aménagements de transports.

www.campdecesar.org

E-mail : a.ratour@unimedia.fr Tel : 06 73 23 54 61
ASSOCIATION DU CAMP DE CÉSAR
pour la protection de l'environnement